

N°473

du 17
Février
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Santé

La médecine traditionnelle a toujours sa place au Togo

P.3 Accord entre le gouvernement et les centrales syndicales

Le relèvement de 10% des salaires définitivement acquis

* *L'avant-projet de Statut général de la fonction publique à adopter en procédure d'urgence.*

P.4 La compagnie aérienne ASKY agrandit son réseau

Objectif Malabo le dimanche 19 février



Gbikpi-Bénissan, S.G. de l'UNSI



Otèth Ayassor, M.E.F.

P.5 FOOTBALL/Classement FIFA/Coca Cola

Le Togo gagne six places et occupe le 94e rang

P.3 Promotion du développement durable en Afrique

Des experts planchent à Lomé sur l'équité sociale et la gouvernance sur le long terme

P.4 Au départ de la campagne 2011-2012

L'exportation du café togolais chute de 80% au 1er trimestre

REPÈRES

Togocellulaire récompense ses distributeurs

La société de téléphonie mobile Togo cellulaire a récompensé ses meilleurs distributeurs agréés des régions Centrale, de la Kara et des Savanes le jeudi 2 février à Kara. Par ce geste, TOGOCEL entend manifester sa reconnaissance aux distributeurs agréés pour les efforts accomplis au cours de l'année 2011. Ces distributeurs agréés se sont fait remarquer au cours de leurs activités dans trois domaines principaux. Il s'agit notamment de la catégorie des distributeurs agréés les plus performants qui ont fait de plus grandes réalisations. Ceux-ci ont bénéficié de cinq prix. Le 1er prix est composé d'une moto, d'une recharge virtuelle d'une valeur de 1.000.000 FCFA et d'un parasol attribué à quatre sociétés distributrices individuellement. Une télévision écran plasma, une recharge virtuelle d'un montant de 600.000 FCFA et un parasol sont le contenu du 2e prix décerné individuellement à 3 sociétés distributrices agréées. Un réfrigérateur, une recharge virtuelle de 500.000 FCFA et un parasol sont le menu du 3e prix ravi individuellement par cinq distributeurs agréés. Les composantes du 4e prix sont un bon d'essence de 300 litres, une recharge virtuelle d'une valeur de 400.000 FCFA et un parasol remporté individuellement par douze distributeurs agréés et le prix composé de cinq paquets de tôles, d'une recharge virtuelle de 200.000 FCFA et d'un parasol, attribué individuellement à quatre distributeurs agréés. La catégorie des meilleurs distributeurs en recharge virtuelle, sont ceux qui ont réalisé la meilleure vente en transfert de crédit. Dans cette rubrique, deux sociétés de distribution agréées ont bénéficié chacune de trois paquets de tôles et une recharge virtuelle de 200.000 FCFA. Le domaine de la meilleure croissance ce sont ceux qui ont fait le plus fort taux de croissance. A cette étape un seul distributeur agréé a été gratifié d'un parasol et d'une recharge virtuelle de 200.000 FCFA. Le directeur de la distribution, Amaizo Ekoué qui a présidé la cérémonie a exprimé sa gratitude aux distributeurs agréés pour le travail abattu sur le terrain. Il a présenté les grands défis de Togocel pour l'année 2012. Il s'agit selon lui, de l'ouverture de nouvelles agences à Tchamba, Anié, Badou, Sanguéra et des boutiques à Kagomé, à Lomé, à Afagnan, à Bafilo, à Guérin-Kouka, à Kétao, à Kantè et à Niamtougou. Il a souligné également que la société se propose de recruter de nouveaux distributeurs agréés pour agrandir la famille de Togocellulaire. M. Amaizo a annoncé aussi la vulgarisation du transfert de crédit virtuel, la formation des agents de vente pour mieux servir les clients. Togo cellulaire entend poursuivre l'extension du réseau technique afin de garder le statut de leader sur les marchés de la téléphonie mobile au Togo.

La surveillance de la vie publique avec la CNSC

La Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC), un réseau d'ONG spécialisées dans la surveillance de l'action publique au Togo a restitué le jeudi 2 février à Tsévié, les résultats de son rapport du suivi de l'action publique de la commune. Cette rencontre a réuni les conseillers municipaux, des responsables des services, des chefs traditionnels, des membres des Comités de Développement de Quartiers (CDQ), des responsables des forces de l'ordre et de sécurité, des femmes revendeuses, des responsables syndicaux ainsi que des membres de la société civile. Organisée avec l'appui financier et technique du National Democratic Institut (NDI) des Etats-Unis, cette rencontre de restitution a pris en compte le budget de fonctionnement et d'investissement de l'année 2009 de la commune de Tsévié. Ce projet de monitoring de l'action publique a été exécuté dans huit autres communes du Togo notamment, les communes d'Aného, Vogan, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara, Mango et Dapaong. Le suivi a pour objectif de vérifier les budgets d'investissement et de fonctionnement des communes du Togo afin d'informer et de sensibiliser la population sur la gestion des avoirs des communes et leurs devoirs en matière de paiement des impôts. Cette action vise également à sensibiliser la population sur la décentralisation en cours, le transfert des compétences aux collectivités locales et la part de contribution des fiscalités qui reviennent de droit à ces collectivités. Présenté par Paul Awégakpo, secrétaire général de la CNSC assisté du président de l'association Félix Aklavon, ce rapport a pris en compte divers domaines sensibles tels que les infrastructures routières, l'éclairage public, l'adduction d'eau potable, les structures sanitaires, socioculturelles et sportives, des actes d'états civil, l'urbanisme et l'habitat, l'organisation du transport dans la commune, la santé, la gestion du personnel de la commune, l'enseignement et l'éducation.

Les enjeux et défis de la décentralisation

La population de la commune de Dapaong a été éclairée le mercredi 1er février sur les enjeux et défis de la décentralisation.

Initiée par la Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC) du Togo, avec l'appui du National Democratic Institute (NDI), cette sensibilisation a permis d'instruire les acteurs sociaux sur la décentralisation notamment ses enjeux et défis et sur leurs rôles dans ce processus. Pour le point focal de la CNSC- Savanes, Mme Kabissa Conforte, la décentralisation est le moyen par lequel l'Etat donne plus de pouvoirs aux citoyens pour développer leur milieu respectif avec leurs propres ressources. Elle a expliqué ces enjeux politiques, administratifs, économiques et socio-culturels et en terme d'aménagement du territoire. Le coordonnateur du programme de monitoring de l'action publique dans les communes du Togo, Serge Zohou a édifié les participants sur les défis économiques et de ressources humaines de la décentralisation. Cette dernière, a-t-il souligné, exige le paiement des impôts et taxes et la formation des agents communaux, pour répondre aux besoins des communes. La veille, la CNSC avait restitué les résultats du monitoring de l'action publique dans 9 communes du Togo dont celle de Dapaong. Elle a, à cette occasion, échangé avec les acteurs sociaux de Dapaong sur les résultats obtenus dans les domaines d'infrastructures routières et sportives, de l'éclairage public, de la politique d'eau, de la gestion de l'état civil et du personnel communal, de l'aménagement des marchés et de l'organisation du transport communal. Le préfet de Tône, El Hadj Mossyamba Ali Seydou, les présidents des délégations spéciales de la commune de Dapaong El Hadj Tchédé Issa et de la préfecture de Tône Kotedja Lackyi et le représentant de NDI, M. Théophile Folly Amouzou, ont assisté à ces manifestations.

Yolaine Carrier, conteuse québécoise

«Je crois qu'on aurait avantage à utiliser quelque peu la manière de conter des Africains»

Le visage toujours souriant, l'allure alerte, Yolaine Carrier est arrivée au conte par hasard. Et pourtant, cette Canadienne fait partie de ceux qui veulent lui en donner un nouveau visage. Invitée du Festival Gain du Conteur, elle nous livre ici ses impressions sur le conte au Togo.

L'UNION : Vous êtes Québécoise et c'est la première fois que vous venez au Togo. Est-ce la fuite du rude hiver canadien qui vous a fait fuir le Québec pour venir vous abriter sous le chaud soleil d'Afrique ?

Yolaine Carrier : C'est une invitation que j'ai reçue de Gnim Atakpama, le directeur du festival, qui m'a amenée ici. Il m'a écrit et j'ai fait une demande au Conseil des Arts du Canada qui a accepté de financer le voyage. J'ai donc pu participer au festival.

Yolaine, comment êtes-vous venue au conte ?

Un été, au bord d'un feu de camp, une fille a narré un conte qui se déroulait en Chine. Quand elle a arrêté de parler, je suis revenue au bord du feu, sous les étoiles. J'avais eu l'impression d'avoir été en Chine pendant 20 minutes ! Comme ça, gratuitement, sans décalage horaire. Alors j'ai voulu apprendre à faire ça, à faire voyager les gens partout dans le monde et même dans le temps.

Quels sont les conteurs qui vous ont marquée ?

Beaucoup de conteurs m'ont marquée. Quand j'étais petite, j'écoutais des disques où Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Gaétane Breton contaient. Il y avait Kim Yaroshevskaya, à la télévision, aussi. Après, des années plus tard, j'ai surtout écouté Michel Faubert et je l'écoute encore, à travers tous ceux et celles que j'ai découverts depuis.

Le conte se termine d'habitude par une chute d'ordre moral. Mais vos histoires se déclinent sur le mode de l'humour et ne donnent généralement pas de leçons. Comment comprendre cette rupture avec l'ordre traditionnel du conte ?



Yolaine Carrier

Au Québec, c'est beaucoup comme ça qu'on séduit le public : en le faisant rire. Ce n'est pas obligé mais ça attire souvent plus de gens à un spectacle de contes. Je choisis de divertir d'abord et quand les gens s'amusent, ils apprennent aussi, des fois sans s'en rendre compte. Je crois aux vertus thérapeutiques du conte et du rire. Aussi n'est-il pas inutile de s'en servir. Puis, je préfère que mes histoires me fassent sourire, sinon je me tannerais (je me fatiguerais) plus vite de les dire.

Etes-vous dans l'optique de renouveler le conte ?

Oui, le conte sert à faire un lien avec le passé, à garder en mémoire comment les gens et les choses étaient avant et ce qu'ils se contaient. Mais le conte sert aussi à choisir ce qu'on veut transmettre à ceux et celles qui vont nous suivre. Pour moi, c'est important de renouveler le conte, non seulement pour que les gens s'y intéressent parce qu'ils vont pouvoir se reconnaître et se projeter dans les histoires, mais aussi pour que les générations d'après sachent comment on vivait, comment on pensait et ce qu'on croyait.

En tant que francophone, comment vivez-vous le conte

dans un environnement entouré d'une anglophonie qui devrait être envahissante ?

Notre façon de conter est un choix de langage, une manière de s'exprimer. Le meilleur moyen de protéger et transmettre notre sorte de français est de le garder vivant par ses contes et ses chansons et aussi en composant du nouveau répertoire. Ici, j'ai adapté un peu ma manière de dire les choses parce que j'avais peur que les gens ne comprennent pas les expressions que j'utilise. C'est que ça ne sert à rien de dire un conte si les gens qui l'écoutent ne peuvent pas comprendre de quoi on parle. Je suis donc allée un peu vers du français plus international. Quand j'utilisais des expressions québécoises comme «placotaient» ou «jasaient» ensemble, je me sentais obligée d'ajouter que ça veut dire qu'ils se parlaient. Sinon, j'avais l'impression que le public pouvait rester accroché à ce moment dans le conte, à essayer de comprendre ce que je venais de leur dire. Mais peut-être me serais-je trop adaptée et que l'auditoire a pu profiter de la musique de la langue sans comprendre toutes les expressions et que ça a été correct. Et peut-être ne le saurais-je pas mais que le monde d'ici sait ce que ça veut dire, placoter.

Depuis votre arrivée et vos rencontres avec les conteurs togolais, africains et le public, quel regard portez-vous sur le conte africain ?

Mes collègues du festival font beaucoup participer le public. Ils ont des formules auxquelles l'auditoire doit répondre. Je crois qu'on aurait avantage à utiliser plus ce mode et à faire participer plus les gens, chez nous. C'est un bon moyen de les faire s'impliquer dans le conte et de leur donner l'occasion de se l'approprier. Je n'ai pas eu le temps d'intégrer des formules et de changer

ma manière de dire les contes au cours du festival mais je vais travailler à ça, en revenant.

Quels sont les conteurs qui vous ont marqué pendant le festival ?

Tous et chacun, à leur manière. Plus particulièrement, et comme tout le monde peut-être, j'ai été séduite par l'humour, la simplicité et la spontanéité de Lazare. Fati a une voix extraordinaire, à travers laquelle on entend toute la profondeur de son être, il me semble. Gnim Atakpama [conteur et directeur du festival Les gains du conteur, ndr]a toujours l'air heureux de conter, d'offrir ses histoires, et son bonheur est contagieux. Comme c'est avec eux que j'ai le plus conté, ils m'ont plus marqué. Mais j'ai aussi été très touchée par la joie de partager les contes et la sincérité des conteurs et conteuses d'ici.

Quels sont vos projets d'avenir ?

J'ai beaucoup travaillé sur le conte traditionnel, maintenant, j'aimerais me lancer dans le conte contemporain, c'est-à-dire des histoires qui se passent de nos jours. Des fois, ces contes-là ont des motifs, des éléments et des structures semblables à ceux des contes traditionnels, mais ils les mettent en scène le quotidien des gens de notre époque. À mon retour, je reprendrai mon travail avec la conteuse Arleen Thibault, qui est selon moi la reine du conte contemporain québécois. J'ai reçu une bourse du programme «Première Ovation de Québec» et je pourrai monter mon premier spectacle de contes contemporains avec l'aide d'Arleen.

Je vais aussi continuer d'organiser des spectacles de contes, au moins pour encore un certain temps, en tout cas. Je trouve important de créer des espaces pour faire entendre le conte, pour que les artistes de la parole et le public se rencontrent et que ce mode d'expression-là vive.

Littérature

Un inédit de Christa Wolf paraîtra aux éditions du Seuil en septembre 2012

L'auteure allemande Christa Wolf était célèbre pour ses accointances avec le communisme et en tant que fervente adepte de l'Allemagne de l'Est, elle a été relativement controversée depuis la chute du Mur de Berlin. Pourtant en 1997, elle faisait son grand retour sur le devant de la scène littéraire avec la publication de Médée. Voix (Fayard), et quelques années plus tard la réédition de Cassandra (Stock). Lequel a même fait le fruit d'une adaptation au théâtre en 2006, dans une mise en scène

de Georges Lavaudant.

Sa réhabilitation était aboutie, lorsqu'elle est décédée en décembre dernier, à l'âge de 82 ans. Le monde littéraire a reconnu à l'unanimité qu'il venait de perdre l'un des écrivains majeurs du XXème siècle. Aujourd'hui, son œuvre est traduite dans une vingtaine de langues.

Le Seuil lui rend hommage en publiant en français son dernier livre: un récit autobiographique intitulé Le Pardessus de Freud. L'ouvrage devrait paraître en septembre 2012.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Accord entre le gouvernement et les centrales syndicales

Le relèvement de 10% des salaires définitivement acquis

* *L'avant-projet de Statut général de la fonction publique à adopter en procédure d'urgence.*

Sylvestre D.

La pression aura finalement donné de résultat. Les centrales syndicales ont annoncé à la presse, jeudi en fin d'après-midi, avoir décroché des discussions avec le partenaire qu'est le gouvernement un mieux par rapport à la situation des agents de l'administration publique. Il s'agit du relèvement des salaires et l'engagement que le statut général de la fonction publique, toujours en étude au niveau du gouvernement, soit adopté dans les plus brefs délais. «Le gouvernement a décidé de relever la valeur indiciaire de 10% à compter de janvier avec rappel pour les mois de janvier et février». C'est le ministre de l'Economie et des finances, Adji Otéth Ayassor, qui aura finalement mis les syndicalistes en courroux. Fin 2011, dans une interview, rappelle-t-on, il annonçait l'augmentation de 10% des salaires à compter de janvier 2012. Fort curieusement, sur les fiches de paye de janvier, et plus encore de février, les travailleurs n'ont découvert que la moitié de ce qui était annoncé, plus précisément 5%. Se sentant enfoncés, les syndiqués ont annoncé au gouvernement un préavis de grève.

La menace ne se matérialisera pas car, l'interlocuteur a accepté de se mettre à table pour des discussions. Au bout de trois séances de travail, auxquelles le ministre Ayassor et son collègue Solitoki Esso de la Fonction publique ont participé, les échanges ont abouti à un relevé de conclusion qui fait office d'accord. Les mois de janvier et février 2012 étant déjà épuisés, il est conclu que le bulletin de paye de mars prenne en compte l'augmentation effective des 10%, en plus du rappel de ce qui manquait les deux premiers mois. La mesure s'applique à tous les agents de la fonction publique, y compris les retraités, a-t-on précisé à la presse.

La seconde mesure à laquelle les discussions ont abouti est celle des allocations familiales. Ici, il est prévu que les fonctionnaires se voient payer deux trimestres dans les prochains jours. Qui plus est, le gouvernement s'engage à les payer désormais régulièrement. Et d'apurer les arriérés qui existent sur ce tableau.

La troisième et dernière mesure sera finalement l'adoption de l'avant-projet de Statut général de la fonction publique. Le document a déjà subi trois ou quatre examens en conseil des ministres, sans être achevé. Dans la suite logique du relèvement de la valeur indiciaire, afin de matérialiser toute la démarche, il est exigé de l'autorité publique de le faire adopter par les élus du peuple en procédure d'urgence. Cela veut dire que Faure et son équipe devront, au prochain conseil des ministres, achever son examen et l'adopter à leur niveau, avant le passage à l'assemblée nationale.



Gbikpi-Bénissan, Secrétaire Général de l'UNSI

Otéth Ayassor, Ministre de l'Economie et des Finances

Il s'agira à présent, à distance, de se jauger, gouvernants et centrales syndicales, sur l'applicabilité des mesures adoptées. «Il est clair qu'on ne va pas négocier un accord pour aller dormir. Nous allons faire un suivi», fait entendre Norbert Gbikpi-Bénissan de l'Union des syndicats indépendants du Togo (Unsit). Mais l'on admet qu'entre partenaires, ou négociateurs, l'on s'accorde un minimum de confiance. Le mois de mars devra permettre d'apprécier la parole donnée. Dans tous les cas, il est dit que l'adoption du nouveau Statut de la fonction publique devra régler définitivement tous les couacs, principalement en ce qui concerne l'avancement et le traitement salarial. Il faut admettre que la complexité du projet de Statut de la fonction publique togolaise – avec près de 300 articles – impose une particulière étude aux gouvernants. Il leur restait, plus ou moins, à débattre de la nouvelle situation des contractuels.

La carrière et la promotion

D'après l'avant-projet de Statut, le fonctionnaire en activité devra faire l'objet d'une évaluation qui a pour finalité d'exprimer son rendement, ainsi que ses autres qualités professionnelles susceptibles de justifier sa promotion ou son avancement. L'avancement peut s'effectuer en échelon, en classe ou en grade. Il consistera en la promotion à l'échelon, à la classe ou au grade immédiatement supérieur à celui auquel appartient le fonctionnaire.

L'avancement d'échelon aura lieu tous les deux ans. Il ne pourra profiter au fonctionnaire que s'il n'a obtenu, au cours d'une période de deux ans consécutifs, une moyenne de notes égales à au moins 05 sur 10. L'avancement de classe s'effectuera au choix parmi les fonctionnaires inscrits au dernier tableau annuel d'avancement au dernier échelon de la classe à laquelle ils appartiennent. Il n'est ouvert qu'au fonctionnaire ayant touché une moyenne de notes calculées au moins égale à 07 sur 10. L'avancement de grade, lui, confèrera au fonctionnaire vocation à accéder au grade, ainsi qu'à la catégorie correspondante immédiatement supérieure. Il entraînera un changement de corps.

Spécialement, cet avancement se fera sur concours professionnel, et le fonctionnaire reçu est nommé au 3^{ème} échelon de la 1^{ère} classe du nouveau grade, du nouveau corps, correspondant à la catégorie hiérarchique immédiatement supérieure à celle qu'il occupe.

Le plafond de l'âge d'entrée dans la fonction publique, estimait dans le temps le ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative, Solitoki Esso, «est trop bas et constitue un handicap pour les demandeurs d'emploi». Mais la limite de 40 ans peut être prorogée du fait de services antérieurs validables pour la retraite ou d'années d'études supérieures effectuées depuis l'âge de 18 ans.

L'avant-projet de loi portant Statut

général de la fonction publique prévoit quatre niveaux de recrutement correspondant dans l'ordre décroissant aux catégories A spécial, A, B et C. La catégorie A spécial constitue la nouveauté et correspond au niveau de recrutement le plus élevé, exigeant soit le diplôme universitaire le plus élevé, soit son équivalent en termes de compétences attestées par des formations spécialisées diplômantes. La catégorie C correspond au niveau de recrutement le plus bas pour lequel il sera exigé soit le baccalauréat de l'enseignement secondaire, soit son équivalent. Attention : la catégorie D – celle des commis d'administration et des moniteurs de l'enseignement – n'existera plus.

Promotion du développement durable en Afrique

Des experts planchent à Lomé sur l'équité sociale et la gouvernance sur le long terme

Le réchauffement climatique, associé à la crainte de l'épuisement des ressources pousse à la réflexion sur le devenir des futures générations. Depuis hier, le sujet rassemble, à Lomé, près de cent cinquante participants à un colloque national initié par la branche togolaise de l'institut international de droit d'expression et d'inspiration française (IDEF). Le thème, «Le développement durable, luxe ou nécessité pour l'Afrique ?», en dit long sur la préoccupation actuelle des gouvernants et des acteurs du développement.

Développement durable s'entend la gestion rationnelle des ressources humaines, naturelles et économiques qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. Le développement durable implique plusieurs conditions : la conservation de l'équilibre général, le respect de l'environnement, la prévention de l'épuisement des ressources naturelles, la diminution de la production des déchets et enfin la rationalisation de la production et la consommation d'énergie. Qui dit gestion rationnelle dit gestion équitable, mais surtout pérenne. Le développement durable, admet-on,

doit permettre la satisfaction des besoins actuels sans compromettre la satisfaction des besoins futurs.

Ici, il apparaît clairement que le développement durable ne saurait être un luxe pour l'Afrique – tout comme la bonne gouvernance et la démocratie ne sauraient l'être –, mais plutôt une nécessité pour le continent qui livre à un rythme effréné ses ressources au monde extérieur, se sont accordés à dire les intervenants à l'ouverture du colloque jeudi à l'hôtel Sancta Maria. La rencontre se veut une réflexion et une contribution des professionnels de droit – pour la plupart – à la politique nationale de développement durable déjà validée par les autorités togolaises. Lomé veut identifier le contenu du concept de développement durable qui doit être adapté à la réalité nationale.

Au rythme actuel de sécheresse et son corollaire de crise alimentaire, de tarissement des cours d'eau, de gaspillages des ressources, de réchauffement climatique..., «l'héritage à léguer aux enfants ne sera plus ce que nous avons hérité», a affirmé Me Alexis Aquéréburu, avocat à la cour et ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, 2^{ème} vice-président de l'IDEF-Togo. Aussi, pendant deux

VERBATIM Par Eric J.

Famine, risque zéro pour le Togo

L'organisation onusienne a annoncé une crise alimentaire sans précédent au Sahel, essentiellement dans les pays touchés par la sécheresse : le Tchad, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Pour la cause, le rapporteur de l'Onu pour le droit à l'alimentation a appelé à une action pressante de la communauté internationale. «Nous ne devons pas attendre que les gens soient affamés pour agir. Le monde doit répondre immédiatement afin d'éviter une crise alimentaire et nutritionnelle de grande ampleur», avait-il déclaré.

Le Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du Programme Alimentaire Mondial (Pam) ; M. Thomas Yanga, a annoncé il y a quelques jours que «le Togo est l'un des rares pays de la sous-région qui a dégagé de surplus de céréales» et que «le PAM compte s'approvisionner au Togo pour pouvoir répondre aux besoins d'une partie des populations du Sahel». C'était à la suite d'une audience que lui a accordée le Premier ministre togolais Gilbert Houngbo.

Il a affirmé que le Togo constituera pour le PAM la base arrière de l'approvisionnement en céréales pour faire face à la crise alimentaire qui affecte des pays du Sahel où près de 10 millions de personnes – 6 millions au Niger, 2,9 millions au Mali, et 700.000 en Mauritanie – sont en manque de vivres.

Tollé général. Cette information a fait l'objet de vives réactions dans la presse togolaise. Egalement au sein des populations. La presse s'est interrogée sur le phénomène un peu paradoxal entre la situation céréalière dans le pays et l'exportation des réserves de céréales du Togo. En effet, le prix des céréales sur les marchés, l'exemple du maïs, étant jugé excessif, 600 FCfa le bol, l'on aurait voulu que l'Ansats sorte sa réserve pour réguler le prix sur le marché national.

Ainsi, pour rassurer les consommateurs, le Directeur général de l'Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo, Ansats, le Colonel Agadazi, a fait une sortie médiatique samedi dernier. Selon lui, le prix actuel du maïs qui varie entre 450 et 550 est un prix de vérité. Car, les autorités lui ont conféré la mission de maintenir le prix du maïs sur le marché à moins de 600F le bol. Si l'on trouve du maïs sur un marché au-delà de cette marche, il s'agit d'une spéculation entretenue par les commerçants ou revendeurs, peut-on comprendre de son exposé. Ceci étant, les stocks de réserves sont largement suffisants pour couvrir la demande interne sans augmentation du prix.

En ce qui concerne l'exportation, le Colonel a estimé qu'il s'agit plutôt d'une nécessité pour soutenir les producteurs. Suivant qu'ils doivent vivre de leur activité agricole. Pour finalement annoncer que le Togo ne risque rien en exportant ses céréales pour appuyer les efforts internationaux contre la famine dans le Sahel.



La table d'honneur à l'ouverture des travaux

jours, il sera question de la politique nationale en matière de développement durable, des acquis d'une politique efficace en matière d'environnement, de l'appréhension par le droit de la notion de développement durable, de l'accès à l'eau, de l'impact social et sanitaire de la promotion du concept de développement durable. Il est également prévu de débattre de la protection de l'environnement, moteur du développement économique, de la contribution des industries chimiques et des sociétés de la zone franche à la promotion de l'environnement, des énergies renouvelables, une opportunité pour l'Afrique, de la couverture par les compagnies d'assurances des catastrophes naturelles... La rencontre sera sanctionnée par une Déclaration dite de Lomé, à laquelle

seront adjointes des recommandations et des résolutions.

L'IDEF, créée en 1993, est dite une société savante recevant ses membres sur un pied d'égalité, pour une œuvre de coopération, indépendante de toute arrière-pensée politique. Ses sections nationales propagent les objectifs dans ses pays de tradition civiliste. La section togolaise, créée depuis septembre 2001 et présidée depuis 8 ans par le professeur Akuété Santos, doyen de la Faculté de Droit de l'Université de Lomé, est la plus active sur le continent. Elle a accueilli en novembre 2008 le XXIII^e congrès sur le thème «le droit et le développement économique» et organise régulièrement des séminaires ou colloques avec l'aval du siège international à Paris.

Au départ de la campagne 2011-2012

L'exportation du café togolais chute de 80% au 1er trimestre

Jean Afolabi

Le départ de l'exportation du café togolais campagne 2011-2012 connaît déjà quelques hésitations. En plus, à la suite d'une campagne 2010-2011 en demi-teinte et des résultats au rabais. Les chiffres officiels cités par l'agence Reuters donnent un tonnage de 429 424 kilogramme exportés d'octobre à décembre 2011, période qui constitue le premier trimestre de la campagne en cours. Comparés aux 3 584 106 kilogrammes du trimestre précédent -le 4ème de la campagne 2010-2011-, la campagne en cours a débuté avec une chute de près de 80%.

Des trois mois du premier trimestre, seul octobre a franchi la barre des 200 tonnes, s'exportant à 236 673 kilogrammes. Novembre a fait moins, à 140 167 kilogrammes. Pire, décembre a affiché 52 584 kilogrammes. Ou peut-être mieux encore, en glissement annuel, les 429 424 kilogrammes du premier trimestre sont en baisse de 36,2% par rapport aux 673 084 kilogrammes du même trimestre de la campagne précédente 2010-2011.

Aucune explication plausible n'est encore fournie, si ce n'est la demande du marché. Et pourtant, le café togolais s'est fort illustré sur le marché international. Au quatrième trimestre 2010-2011 - juillet, août et septembre -, avait affiché 3 584 106 kg à la vente. Contre 1 718 819 kg le trimestre précédent, soit une augmentation de 108,52%. Le mois d'août a été particulièrement prolifique d'autant qu'il vend 2 281 820 kg, bien au-delà des 961 961 kg de juillet, et plus encore des 350 335 kg de



septembre. Mieux encore, en glissement annuel, août 2011 approche le quadruple du tonnage à la même époque en 2010, soit 616 066 kg.

Tout au long de la campagne 2010-2011, le café togolais exporté n'a pas cessé de grimper. Après les 285,54% du second trimestre, l'exportation du café a enclenché une hausse de 3,91% d'avril à juin (3ème trimestre), d'après les chiffres officiels. De 673 084 kilogrammes du premier trimestre, la quantité exportée est passée à 2 595 026 kilogramme le trimestre suivant, pour finalement se chiffrer à 2 696 494 kilogrammes entre avril et juin, à un trimestre de la fin de la campagne 2010-2011. Sauf que, par rapport à la même période de la campagne précédente - en glissement annuel -, le tonnage a piqué une chute de 53,44% par rapport aux 5 791 497 kilogramme exportés au troisième trimestre de 2009-2010. Mais, au finish, la campagne rate de faire mieux que la précédente.

Il est attendu, pour la filière, que la production passe de 11.000 tonnes à 20.000 tonnes d'ici 2015. L'on compte, pour cela, sur des retombées de la ratification par le Togo d'instruments internationaux liés au café, notamment l'Accord international de 2007 sur le café. Cette loi est perçue comme un appui à la politique du gouvernement qui s'est engagé à relancer durablement la production du café. Elle pourra offrir l'opportunité au pays de poursuivre et d'élargir le projet pilote dont il a bénéficié en 2008 auprès de l'OIC - Organisation internationale du café - au montant de 1,2 millions de dollars pour l'amélioration du café robusta. Cet instrument permettra au pays de "participer à des projets de mise en valeur du café relatifs à l'amélioration de la productivité, à la qualité et à l'utilisation des techniques améliorées de transformation de café", avait indiqué le ministre Kossi Ewovor de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Pour financer les secteurs public et privé de l'Union

La Boad sollicite le marché financier régional

La Banque ouest africaine de développement (Boad) lance, du 23 janvier au 29 février 2012, un emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le marché financier régional de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), d'un montant de 40 milliards de francs Cfa à 10 000 francs l'obligation, au taux d'intérêt de 5,95% net d'impôts. Les fonds levés permettront à la Banque d'accroître ses financements dans les projets relevant des secteurs public marchand et privé de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Les revenus des titres BOAD sont exonérés d'impôts et taxes.

La durée de l'emprunt est de 7 ans, dont 3 ans de différé pour le remboursement du capital.

Le 11 mai 2005, la banque de développement avait déjà sollicité le même marché, pour un montant de 18,595 milliards de francs, au taux d'intérêt de 5,00%. Le remboursement de cet emprunt, sur une période de 8 ans, doit arriver à échéance le 11 mai 2013. Il est par ailleurs attendu que le 31 janvier 2013, un autre emprunt arrive à échéance de remboursement. Lancé pour une durée de 6 ans, son montant s'élevait à 10,475 milliards de francs pour un taux d'intérêt de 4,75%. Enfin, le 7 février 2015, un

troisième emprunt de 12,053 milliards de francs doit achever son remboursement au taux d'intérêt de 5,00% sur une durée de 8 ans.

D'autre part, sur le marché des titres de créances négociables par appel à l'épargne, la Boad avait émis, entre juillet 2006 et avril 2011, cinq différents types de bons, d'une valeur totale de 187,970 milliards de francs d'une durée de 5 à 7 ans, d'après des sources de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceoa). Les échéances finales sont attendues entre juillet 2013 et le 21 octobre 2016, aux taux d'intérêt variant entre 3,26 et 5,80%.

Ghana

Le prix du pétrole baisse, le salaire grimpe

Le gouvernement ghanéen a augmenté de 20 pour cent le salaire minimum quotidien des travailleurs. La mesure prend effet ce mardi alors que le prix du litre du carburant a baissé de 20 pour cent avec effet différé, apprend-on officiellement. Lors d'une rencontre mercredi, le comité spécial chargé de la question des salaires, comprenant des membres du gouvernement, des employés et des organisations syndicales, a été décidé que le salaire minimum quotidien soit exempt de toute taxe. Le gouvernement a promis de

veiller à ce que tous les employeurs aussi bien publics que privés appliquent la mesure d'augmentation.

Quant à la réduction sur le prix du litre du carburant, il devrait avoir pris effet en début de semaine mais son application connaît un petit retard. "Bien que la décision du gouvernement soit applicable immédiatement, nous devons discuter avec la tutelle sur certaines questions restées en suspens", a déclaré Alex Moore, directeur général par intérim de la Compagnie Nationale du Pétrole

(NPC). Il faudra du temps encore avant que la réduction ne soit effective au niveau des stations d'essence, a-t-il expliqué à la WADR.

La nouvelle de la baisse du prix est tombée quelques jours après une mise en garde lancée en direction du gouvernement par les centrales syndicales, qui ont brandi la menace d'une grève générale si les autorités ghanéennes ne réactivaient pas la subvention sur le prix du carburant.

La compagnie aérienne ASKY agrandit son réseau

Objectif Malabo le dimanche 19 février

Après Abuja, la capitale politique du Nigeria, le 17 novembre dernier, la compagnie aérienne communautaire ASKY vise Malabo, la capitale équato-guinéenne. Date retenue pour le premier vol, le 19 février 2012. ASKY sera alors à sa vingtième destination en Afrique de l'ouest et du centre à partir de son hub de Lomé, indique les responsables de la compagnie. Lagos, la capitale économique du Nigeria, était déjà couverte. Avant elle, les deux dernières destinations furent Bangui, en République centrafricaine et Yaoundé, au Cameroun.

Au démarrage de ses activités le 15 janvier 2010, la compagnie ASKY n'était dotée que de deux avions, des Boeing 737-700 NG. Le 4 septembre de la même année, un Dash 8-Q400 NG, de fabrication canadienne, a rejoint la flotte. "Au total 178 730 passagers ont été transportés entre le 15 janvier et le 31 décembre 2010", indiquait la compagnie dans un communiqué. Ce qui devait représenter une moyenne hebdomadaire de 7 000 passagers transportés. Pour les responsables de la compagnie,



"ASKY est indéniablement la première compagnie réseau de l'Afrique de l'ouest et du centre". Avec 37 vols hebdomadaires sur son réseau et avec ses 67 vols hebdomadaires depuis le 18 janvier 2011, "ASKY possède le réseau le plus dense de la région", affirme-t-on. Un réseau construit autour de son hub de Lomé.

Cette performance est attendue en 2011 avec la réception, vers la fin janvier 2011, d'un nouveau Boeing 737. Le nombre de vols hebdomadaires passe ainsi de 37 à 67, les dessertes des pays de l'Afrique de l'ouest et du centre seront améliorées en prévision de l'ouverture de nouvelles destinations dont Malabo, Nouakchott et Dakar. Luanda, en Angola et Johannesburg, en Afrique du sud pourront être

envisagés en fonction de l'évolution du trafic. A terme, à fin 2011, ASKY vise d'atteindre voire de dépasser une prévision de près de 400 000 passagers transportés, plus précisément 363 718 passagers. La compagnie ambitionne de devenir une compagnie aérienne Major de l'Afrique de l'ouest et du centre. Son hub de Lomé est prévu cette année pour être agrandi et modernisé - avec au près de 15 avions en stationnement - afin d'en faire une plaque tournante régionale.

La compagnie se sépare de ses billets hybrides et affiche désormais son code IATA KP dans tous les systèmes de distribution et d'enregistrement et son code numérique 032 sur ses billets d'avion.

Gabon

Lancement d'un fonds souverain avec 500 milliards Cfa

Le Gabon, 4ème producteur de pétrole (220 000 à 240 000 barils jour) en Afrique subsaharienne vient de créer le Fonds souverain de la République Gabonaise (FSRG) doté d'un capital initial de 500 milliards de francs Cfa, initialement appelé Fonds pour les générations futures. Selon un communiqué du conseil des ministres du 4 février, le FSRG aura pour objectif de financer des grands projets d'aménagement et de développement.

Le financement du capital initial du fonds est assuré par "un prélèvement de 10% sur les recettes pétrolières annuelles prévues dans la loi des finances". S'ajouteront 50% de toutes les recettes budgétaires annuelles excédentaires ainsi que les dividendes du portefeuille des participations de l'Etat qui compléteront la dotation du fonds.

Une fois le capital initial atteint, le fonds sera "alimenté par 25% des

revenus générés par ses placements et toutes les recettes pétrolières additionnelles correspondant à un dépassement des hypothèses de base de la loi de finances". En octobre 2011, Le Nigeria premier producteur africain d'hydrocarbures (2,8 millions de barils/jour) a aussi décidé de lancer son fonds souverain avec une première dotation initiale d'un milliard de dollars.

Au Nigeria

Dangote veut créer la plus grande cimenterie d'Afrique subsaharienne

Dangote Cement, première capitalisation de la bourse du Nigeria, a inauguré jeudi 9 février à Ibeshe, dans l'état d'Ogun, la plus grande cimenterie d'Afrique subsaharienne d'un milliard de dollars, soit environ 500 milliards de francs Cfa, d'investissement et qui pourra produire jusqu'à 6 millions de tonnes de ciment par

an. Cette nouvelle usine va augmenter la capacité de production du Nigeria de près de 40%.

"Nous travaillons à faire de l'entreprise l'un des huit plus grands producteurs de ciment dans le monde", a déclaré le multimilliardaire Aliko Dangote, fondateur de Dangote Cement qui

prévoit que cette installation pourra créer 10 000 emplois directs et indirects. L'inauguration a été faite en présence du président du Nigeria Goodluck Jonathan. Dangote Cement vise une production de 50 millions de tonnes en 2016

FOOTBALL/CLASSEMENT FIFA/COCA COLA

Le Togo gagne six places et occupe le 94e rang

Organisée au Gabon et en Guinée équatoriale, la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2012 qui s'est achevée dimanche 12 février a marqué de son empreinte cette édition du Classement mondial FIFA/Coca-Cola.

Avec fifa.com

La Zambie, qui a été sacrée championne d'Afrique, se retrouve ainsi à la 43ème place du classement. L'équipe d'Hervé Renard n'avait plus été parmi les 50 premiers depuis février 2001. Quant au Togo qui n'a pas participé à la compétition, il gagne néanmoins six places pour se classer désormais 94e.

Finaliste malheureuse, la Côte d'Ivoire (15ème, plus 3) reste quand même la meilleure équipe africaine. De son côté, le Mali (44ème, plus 25), troisième de la compétition, réalise une excellente opération tout comme les pays hôtes : le Gabon (45ème, plus 46) et la Guinée équatoriale (110ème, plus 41).

Le Top 10 a également été le théâtre de quelques évolutions. Derrière l'Espagne, l'Allemagne (2ème, plus 1) est passée devant les Pays-Bas. Le Portugal (6ème, plus 1) et l'Italie (8ème, plus 1) progressent également, tandis que le Danemark (10ème, plus 1) fait son entrée parmi les dix premiers au détriment de l'Argentine (11ème, moins 1). Ces évolutions sont dues à la dépréciation des matches d'années antérieures car aucune équipe du Top 10 n'a disputé de rencontres le mois dernier.

Les rapports de force restent pres-



que inchangés entre les confédérations : l'UEFA compte 27 équipes dans les 50 premières (moins 1), la CONMEBOL en compte 9, la CAF 6, la CONCACAF 4 (plus 1), l'AFC

4 et l'OFC aucune.

Cette édition du classement prend en compte 51 matches internationaux, dont 32 disputés dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations et

19 rencontres amicales.

Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola paraîtra dès le 7 mars 2012, soit une semaine plus tôt que prévu.

Zambie/CAN 2012 : une prime de 44 500 euros pour chaque Zambien

Chaque joueur zambien vainqueur de la CAN 2012 se voit octroyer une prime de 44 500 euros par le gouvernement.

Devenus des stars dans leur pays, ils vont recevoir un cadeau gouvernemental. Les joueurs de l'équipe de Zambie, sacrés champions d'Afrique dimanche à Libreville (Gabon), contre la Côte d'Ivoire (0-0 a.p., 8 t.a.b. à 7), recevront chacun une prime de 59 000 dollars (44 575 euros). "Le gouvernement a versé à chacun d'entre vous 59 000 dollars (44 575 euros), et cela ne comprend pas ce que des entreprises pourraient décider de donner, cet argent provient du gouvernement", a annoncé mardi le ministre des Sports, Chishimba Kambwili, à la radio nationale. Cette prime est conséquente, dans un pays où le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 1500 dollars (1133 euros). Le revenu moyen est de 58,70 euros par mois, soit un peu plus de 700 euros par an, selon des données 2008 de la Banque mondiale.

La finale de la CAN 2012 a eu lieu à Libreville, où un appareil militaire transportant 30 personnes, dont les 18 joueurs de l'équipe nationale, s'était abîmé en mer en 1993. Le président Michael Sata devait recevoir les vainqueurs à déjeuner mardi, et déposer une gerbe devant le monument à la mémoire des disparus de 1993, dont les esprits ont, croit-on en Zambie, permis d'arracher la victoire.

Dopage/ La loi espagnole sera prochainement harmonisée...

Le ministre des Sports espagnol José Ignacio Wert a reconnu mardi que l'Espagne "a un problème avec le dopage", affirmant par ailleurs que la loi antidopage espagnole allait prochainement être "harmonisée" pour résoudre ce problème.

"Nous avons un problème avec le dopage, c'est pour cela que nous allons essayer d'harmoniser la loi antidopage (espagnole) pour satisfaire aux exigences du Code Mondial antidopage de l'AMA (Agence mondiale antidopage) parce que c'est un aspect capital pour Madrid 2020", a affirmé le ministre au forum de la Nouvelle Société qui se tenait mardi à Madrid.

Ces déclarations surviennent dans un contexte de forte polémique entre l'Espagne et la France, après la diffusion, la semaine dernière, de plusieurs sketches des marionnettes des Guignols de l'info de Canal plus France accusant les principaux sportifs espagnols d'être dopés. Sur fond de la récente suspension imposée au cycliste espagnol Alberto Contador pour un contrôle positif au clenbutérol sur le Tour de France 2010, ces sketches avaient provoqué une levée de boucliers de la part de nombreuses personnalités politiques et sportives, qui s'est poursuivie mardi par des déclarations du chef du gouvernement Mariano Rajoy. Mariano Rajoy, qui recevait une partie de la sélection espagnole de Coupe Davis, vainqueur de l'édition 2011, dont Rafael Nadal, a lui aussi protesté contre les attaques lancées par les Guignols. "Le plus grand des mépris est de ne pas reconnaître la valeur de quelqu'un (...) Nous sommes le pays qui a remporté le plus de fois Roland-Garros chez les hommes même si certains ne semblent pas en être conscients", a affirmé Mariano Rajoy.



AVIS À LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après:

Dimanche 19 Février 2012

08H00 à 16H00: Agbadahonou, Rue du Commerce, BTCl, ECOBANK, SIAB et Avenue de la Libération

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

La Direction Générale

Santé

La médecine traditionnelle a toujours sa place au Togo

La médecine traditionnelle courue pour le faible coût des soins. Déçus par les hôpitaux publics et privés, bon nombre de patients croient trouver leur compte chez les guérisseurs

Etonam Sossou

« Maman mon ventre me fait mal, aide moi... ». Un homme vêtu d'un boubou rouge sort de la chambre avec un bol dans la main. Lui, c'est Dr Tété. Il fait boire à la fillette le liquide noir contenu dans le bol. « Ce sont des écorces de manguiers et quelques herbes que j'ai mélangées », explique « docta ». Depuis environ dix ans, ce médecin traditionnel soulage des malades à l'aide de plantes. Une voisine raconte que les week-ends, des malades se ruent à sa porte.

« Docta » dit soigner le cancer, le diabète et la possession mystique. Il reçoit dans son laboratoire des fonctionnaires, ménagères et chômeurs.

Dans plusieurs quartiers de Lomé, des médecins traditionnels sont très sollicités par les patients. Autrefois, plusieurs d'entre eux travaillaient à domicile. Par la suite, ils ont créé des « centres de santé spécialisés » en médecine traditionnelle et médecine douce où les patients sont consultés. Les médicaments composés à l'aide des plantes, sont étalés sur des comptoirs qui servent



de pharmacie. Dr Tchona, un naturopathe, reçoit ses malades à Akwaba, son centre sis à Djidjolé.

La plupart de ses patients ont « cherché la solution à leur maladie par la médecine moderne en vain

», dit-il. « On a diagnostiqué chez moi un cancer. Je suis allé dans plusieurs hôpitaux, on me proposait une opération chirurgicale comme solution. Des proches m'ont conseillé d'aller voir du côté de la médecine traditionnelle. Depuis que le Dr Tchona m'a prescrit le gentiane, ma santé s'améliore », raconte Christian R., un sans-emploi rencontré à Akwaba.

Selon les patients, les soins en médecine traditionnelle coûtent peu cher. Estelle, ménagère, raconte avoir dépensé trente mille francs pour soigner son enfant épileptique. « Les simples examens à l'hôpital atteignaient près de 100.000 francs Cfa. Pourtant, pour soigner mon enfant le guérisseur a utilisé son slip,

ses cheveux, le tabac, un pagne. L'enfant a pris un bain de remède pendant 9 jours. Maintenant, il est guéri ». Naah est guérisseuse. Au quartier Gbossimé, elle est présentée comme une référence dans le traitement des enfants et femmes enceintes. « Je ne vends presque pas mes traitements. Si je le fais, mes prescriptions risquent ne plus avoir d'effet. En tout cas, c'est ma mère qui me l'a appris », indique-t-elle. Elle précise néanmoins que pour certains traitements, le patient doit jeter une ou deux pièces d'argent au sol pendant la préparation du médicament.

Les traitements dans la médecine traditionnelle diffèrent d'un médecin à un autre. Pour permettre à une femme d'accoucher dans de bonnes conditions, par exemple, une herboriste résidant à Sanguéra, dit exiger, avant tout soin, une bassine, une machette et une poule. Elle blesse la patte d'une poule et elle l'observe pendant quelques jours. Si la blessure se cicatrise, elle en conclut que la femme accouchera dans de bonnes conditions. Le Dr Tchona, lui, exige juste une poule.

Espace Cedeao

A quand la libre circulation des personnes et des biens?

Alors que les têtes couronnées de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) se sont retrouvées ce 16 février 2012 pour un sommet extraordinaire de l'organisation sous-régionale, il n'est pas inutile de se demander à quelle sauce est mangée l'intégration que celle-ci est censée promouvoir depuis plusieurs décennies maintenant. Incontestablement, les habitants de

l'Ouest africain n'ont pas l'impression d'être véritablement avancés en matière de libre circulation des personnes et des biens.

Sur les routes de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Togo et du Ghana, les rackets et autres tracasseries sont plus que jamais présents. Il est même parfois plus difficile de passer d'un pays à l'autre que de passer par le trou d'une aiguille. Alors que les 16 pays de la Cedeao ont aboli le visa

entre eux, les barrières policières et surtout douanières ne font que croître, entravant ainsi la concrétisation d'un marché communautaire. Par ailleurs, cela fait belle lurette que l'on rêve de monnaie unique dans cette sous-région.

Mais hélas ! Les velléités nationalistes ou protectionnistes, ont pris le pas sur la nécessaire volonté politique qui devrait hâter l'avènement de cet outil fédérateur.

Rien que dans cet espace de moins de 300 millions d'habitants, on compte au moins cinq monnaies différentes à savoir le franc CFA pour les 8 Etats de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), le Cedi pour le Ghana, le Naira pour le Nigéria et l'Escudo pour le Cap-Vert. L'intégration portée par la CEDEAO, muera-t-elle un jour de serpent de mer en réalité tangible ?

Immigration clandestine

Que de disparus en 2011!

On ne dénombre pas moins de... 1 500 migrants noyés ou disparus en 2011 ! C'est ce que révèle le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) qui dresse, chaque année depuis 2006, le bilan des migrants disparus au cours de leur exil. Un chiffre qui a grimpé en flèche, atteignant des sommets inquiétants, en raison, indique-t-on, du « printemps arabe ».

Jusqu'à-là, en effet, le hit-parade était détenu par l'année 2006, qui a

personnes en 2008, on a répertorié « 58 000 demandeurs d'asile, réfugiés et migrants clandestins au cours de l'année 2011 ».

Si les politiques de contrôles aux frontières mises en place dans les pays côtiers européens ont entraîné une tendance baissière de ces chiffres en 2009 et en 2010, on estime que les révoltes et affrontements qui ont eu cours en Libye, en Tunisie et en Egypte ont à nouveau dopé l'immigration clandestine. De même,

notamment accosté en Italie, dont un certain nombre sur l'île de Lampedusa :

« 56 000 y ont été comptabilisées, contre 1 574 pour Malte et 1 030 pour la Grèce ».

Tout en déplorant les 1 500 disparus de 2011 - triste bilan ! -, le HCR souligne également les actions de sauvetage menées par les garde-côtes italiens, maltais et libyens, parfois appuyés par la marine américaine. Le bilan aurait sans doute été



Des immigrants clandestins

enregistré la mort de 630 personnes tentant de rejoindre les côtes européennes. Un chiffre qui a plus que doublé donc aujourd'hui, notamment à cause du « considérable accroissement du nombre de candidats à la migration » : du pic de 54 000

la famine qui a sévi en Somalie a poussé beaucoup de personnes à « fuir à bord d'embarcations de fortune, que les migrants ou réfugiés ont souvent dû piloter eux-mêmes ». Ainsi, au début du « printemps arabe », on a assisté à une vague massive de migrants qui ont

autrement plus lourd sans leur assistance aux bateaux en détresse. De fait, la vague migratoire se poursuit et l'on dénombre déjà au moins 18 personnes qui se seraient noyées en Méditerranée depuis le début de cette année 2012.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1099 DE LOTO BENZ DU 08 FEVRIER 2012

Ce mercredi 15 Février 2012, nous prenons part au tirage N°1100 de Loto Benz

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a dénombré de nombreux gros lots à KPALIME, ATAKPAME, BADOU, NOTSE et à LOME, où plusieurs parieurs ont eu le bonheur de remporter d'importantes sommes d'argent.

A KPALIME, nous avons enregistré auprès des opérateurs 4004 et 4040 des lots de 500.000F CFA.

A KPALIME et à BADOU se sont également des lots de 500.000F CFA qui ont été gagnés par des parieurs, respectivement sur les points de vente 2010 et 2106.

La ville de NOTSE quant à elle se démarque par un lot de 750.000F CFA recensé auprès de l'opérateur 2215.

A LOME, trois lots de 750.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA ont été dénombrés respectivement sur les points de vente 6401, 7523, 7954 et 8083.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1100 de LOTO BENZ du mercredi 15 Février 2012

Numéro de base

74

42

54

55

33